

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

COFIME COLMAR
5 RUE BERTRAND MONNET
CS 10034
68025 COLMAR CEDEX

V/REF :
N/REF : 2006 B 52 / 2013-A-2200

Le Greffier du Tribunal d'Instance DE COLMAR certifie qu'il a reçu le 19/07/2013, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 21/03/2013

- Changement de commissaire aux comptes suppléant
- Changement de commissaire aux comptes titulaire

Concernant la société

COFIME AUDIT
Société par actions simplifiée
5 rue Bertrand Monnet
68000 Colmar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-2200 le 19/07/2013

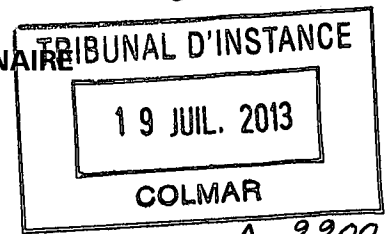
R.C.S. COLMAR TI 488 221 672 (2006 B 52)

Fait à COLMAR le 19/07/2013,
LE GREFFIER

06 B 52

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 MARS 2013



L'an deux mil treize, le vingt et un mars à onze heures, les associés de la Société "**COFIME AUDIT**", Société par Actions Simplifiée au capital de **40 000 €**, divisé en **2 000** actions de **20 €** chacune, dont le siège est à (68000) COLMAR, 5 Rue Bertrand Monnet, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé en entrant en séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur **Philippe LAMBERGER**, Président.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité statutaire requise.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

1. **Commissaires aux Comptes ;**
2. **Questions diverses.**

Le Président ouvre la discussion sur les points inscrits à l'ordre du jour.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte du souhait de Madame **Monique NUSS**, Commissaire aux Comptes Titulaire, et de Monsieur **Bernard SCHARLY**, Commissaire aux Comptes Suppléant, de ne plus assurer leurs fonctions, comptant faire valoir leurs droits à la retraite, et nomme Monsieur **Frédéric ZIMMER**, demeurant professionnellement à (67200) STRASBOURG, 13 Rue Christophe Thomas Walliser, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, et la société « **Société Fiduciaire de Révision** », ayant son siège social à (68350) DIDENHEIM, 2 Avenue de Bruxelles, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour une période de 6 exercices laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **30 juin 2018**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement des formalités légales de publicité et de dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures quarante.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is positioned above a horizontal line.

M. Philippe LAMBERGER